



CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021

COMPTE-RENDU

A l'ouverture de la séance, le procès-verbal de la réunion en date du 11 juin 2021 est soumis à l'approbation des élus. Il est adopté à l'unanimité.

FINANCES - Il vote des virements de crédit en section de fonctionnement pour un montant de 60 150 € concernant les travaux de voirie 2020.

ENQUETE PUBLIQUE –Travaux de restauration de la continuité écologique – Barrage de la Retournée. Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie jusqu'au 2 août 2021 à 12 heures. Le Conseil Municipal demande que des mesures supplémentaires soit prises afin d'éviter un débordement du Loing dans le canal lors des travaux prévus au barrage de la retournée. Il émet un avis défavorable au projet de démontage du barrage de la Retournée situé sur la rive droite du Loing sur la Commune de Fontenay sur Loing.

SMIRTOM – Le Conseil Municipal approuve le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés élaboré par le SMIRTOM.

PERSONNEL COMMUNAL – L'assemblée délibérante décide de renouveler la convention avec le S.I.A.N-F concernant la mise à disposition d'un assistant de prévention.

SERVICE DES EAUX – Les élus modifient les modalités de calcul relatives aux remboursements des frais de gestion du Service des Eaux auprès de la commune à compter de l'année 2021. Ils adoptent le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2020.

DIVERS - Le Conseil est informé de l'avancement des travaux au château d'eau. Il est évoqué l'organisation du 14 juillet prochain et celle du 21 août concernant le spectacle musical « Le Piano du Lac ».

L'assemblée délibérante prend connaissance des décisions prises par délégation du Conseil Municipal concernant le renouvellement d'une concession pour 30 ans et l'achat d'une concession trentenaire au cimetière.

Enfin, il évoque différentes questions de gestion courante.

La séance est levée à 21 h 30

NARGIS, le 15 juillet 2021